



N° \_\_\_\_\_/CNLA/DG

00013

Nouakchott, le : .....

25 AOU 2016

N/Réf  
V/Réf

Le Directeur Général

المدير العام

### Avis au public

Dans le cadre de la mise en œuvre de son plan d'action au titre de l'année 2016, le Centre National de Lutte Antiacridienne (CNLA) envisage financer sur son propre budget, la réalisation des travaux suivants :

- Elévation d'un mur de 174,5 m de longueur par l'ajout de 60 cm (03 briques) sur la hauteur ;
- Pose et fixation d'une rangée de barbelé coupant sur le long du mur mentionné ci-dessus ;
- La construction d'une chambre de 3x2 en béton avec une toiture en zinc, une dalle, deux fenêtres et une porte. Les fenêtres et la porte seront sécurisées par des grilles métalliques ;
- Un panneau sur support en béton (3x3x2,60, LxLxH)
- Un panneau sur support en béton (1,5x1x 0,60m, LxLxH)
- Finition et dactylographie pour les deux panneaux

Les offres doivent :

Les sociétés ou fournisseurs intéressés par cette offre sont invités à :

- 1) Contacter la Direction du CNLA afin de vous fournir le plan de la chambre qui sera construite et ceux de deux panneaux ;
- 2) Comporter le numéro d'identification (NIF)
- 3) La TVA doit ressortir dans le devis ;
- 4) Mentionner le numéro du compte bancaire ;
- 5) Ces fournitures et Matériels doivent être de très bonne qualité ;
- 6) La remise des offres est fixée au lundi, 09/09/2016 à 12h TU, date au-delà de laquelle aucune offre n'est recevable.

La livraison et la réalisation des travaux doivent s'effectuer dans les quinze (15) jours qui suivent la notification du marché, par l'attribution d'un bon de commande.

Les prix proposés par le candidat seront fermes et non révisables.

LE DIRECTEUR GENERAL  
MOHAMED ABDALLAHI OULD BABA

